



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 30 Août 2018

Présents : MM. DIAS (PRESIDENT), ABED, BCHIR, CROISE, DENNIELOU, FOLTIER, FILIN, GRADINARI, HARCHAY, SAADA, VALLETEAU, VILELA, ZAMO.

Assistent : MM. ETIENNE (REPRESENTANT DES ARBITRES AU CD), FAIVRE.

Excusés : MELLE BARROCAS. MM. AISSAOUI, GALLONDE.

La séance est ouverte à 19h.

Bienvenue aux membres présents après deux mois de vacances mérités ; les choses sérieuses reprennent pour la CDA du Val-de-Marne. Fin août, plusieurs réunions de travail ont été organisées pour préparer au mieux le début de saison.

L'ordre du jour est annoncé :

- Renouvellement des arbitres ;
- Dossiers arbitres en cours ;
- Organisation de la réunion de début de saison ;
- Présentation du RI 2018/2019 ;
- Point calendrier.

INTRODUCTION ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 29 JUIN

Le PV du 29 juin est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ETAT DES PROCEDURES DE RENOUELEMENT EN COURS

Conformément aux Statuts de l'arbitrage, un arbitre a jusqu'au 31 août, pour renouveler son dossier arbitre qui comprend sa licence et son dossier médical. S'il ne remplit pas ces conditions, il est considéré comme démissionnaire de l'arbitrage. La CDA, au 30/08, dresse les chiffres suivants :

- 7 départs ;
- 5 congés sabbatiques ;
- 8 arrêts.

Les effectifs sont :

- D1 : 18 arbitres, dont 17 désignables ;
- D2 : 35 arbitres, dont 32 désignables ;
- D3 : 40 arbitres, dont 24 désignables et 3 arrêts probables ;
- D4 : 40 arbitres, dont 24 désignables et 11 arrêts probables ;
- AAD : 15 arbitres, dont 15 désignables ;
- JAD 1 : 11 arbitres, dont 7 désignables et 5 arrêts probables ;
- JAD 2 : 29 arbitres, dont 18 désignables et 6 arrêts probables ;
- Diversifié : 21 arbitres, dont 20 désignables.

Tous les arbitres recevront un haut de survêtement et le nouvel écusson à l'occasion de la réunion de début de saison.



DOSSIERS ARBITRES EN COURS

- ✚ Arrivée de **M. Kamal GAHLAZA** en provenance du District de Seine-et-Marne : réception et lecture des PV du 18 mai et 25 juin 2018 de la CDA de Seine-et-Marne qui nous informe de sa décision de le positionner en situation de non-désignation suite à son altercation avec un officiel du 01/09/2018 au 30/11/2018. Explications faites en séance, transmis pour information au service arbitrage.
- ✚ Echange pédagogique (19h30) avec M. **Adrien GONZALEZ**, suite à son audition en Commission Départementale d'Appel du 12/07/18. Après l'avoir entendu, après plusieurs échanges, la CDA lui distille un certain nombre de conseils.
- ✚ Candidature pour devenir observateur du District de M. **Abdel BOUDJEDIR** : la CDA émet un avis favorable et transmet au Comité de Direction pour approbation.

Audition 20h : Saisine de la Commission de District de l'Arbitrage concernant le dossier de Monsieur Khalil JEMILI, Arbitre Séniors du District du Val-de-Marne.

Conformément aux dispositions de l'Article 39 des Statuts de l'Arbitrage, la Commission d'Arbitrage peut prononcer une mesure administrative à l'encontre d'un arbitre qui ne respecte pas les directives administratives et managériales nécessaires à la gestion et à l'organisation de l'arbitrage départemental.

Le motif de sa convocation concerne le non-respect des obligations administratives découlant de sa fonction d'arbitre sur le match Séniors 2ème Division du 25 Mars 2018, Alforville US - Cheminots Villeneuvois FC.

Constatant son absence excusée à l'audition initialement prévue le vendredi 29 juin 2018 à 19h45, et qu'en conséquence, le principe de contradictoire n'a pas eu lieu. Dans ces conditions, la Commission de District de l'Arbitrage l'a convoqué pour une nouvelle audition.

M. Khalil JEMILI ne s'est pas déplacé et que son absence est cette fois-ci injustifiée.

Les faits suivants lui sont reprochés :

- Absence injustifiée à sa rencontre du 25 mars 2018 ;
- Absence injustifiée à sa convocation du 30/08 ;
- Avoir désigné, sans l'accord préalable de la CDA, une personne qui n'a pas le statut d'arbitre officiel, qui plus est radiée lors de la saison 2016/2017 pour le remplacer ;
- Avoir explicitement demandé aux deux autres arbitres présents de ne pas signaler son absence à la CDA, et de remplir la FMI comme si il était présent sans la moindre correction ;
- Des incidences règlementaires qui auraient pu être encourues dans le cas de réserves déposées par les clubs présents sur la dite rencontre ;

Que ces attitudes ne sont pas en adéquation avec les valeurs, les exigences, et le respect des responsabilités qu'incombe la fonction d'arbitre. Constate, la négligence et le non-respect à répétition d'obligations administratives.

Par ces motifs, et après en avoir délibéré hors la présence des personnes auditionnées, une demande de radiation des effectifs des Arbitres du Val de Marne est confirmée et prononcée, avec effet immédiat, à l'encontre de Monsieur Khalil JEMILI.



Une copie de la présente décision est transmise au Comité Directeur du District du Val de Marne.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.2 du Règlement Sportif du District.

ORGANISATION DE LA REUNION DE DEBUT DE SAISON

L'ordre du jour de la réunion de début de saison est le suivant :

Allocution de bienvenue du Président du District - M. Thierry MERCIER

Discours d'ouverture du Président de la CDA - M. José DIAS

Parole donnée aux personnalités (CRA / UNAF PARIS IDF / UNAF 94)

Organigramme CDA 2018/2019

Modifications règlementaires 2018/2019

- Lois du jeu et règlements généraux du District 94 ;
- Règlement intérieur.

Calendrier d'activités 2018/2019

- Formations programmées (stages, délégués-arbitres, perfectionnements, FAR ect) ;
- Rappels et attentes du test physique ;
- Futsal (politique menée, nouveautés, actions opérationnelles) ;
- Observations (nombre d'observations, outil MYFFF, suivi et uniformisation des rapports, politique de formation et d'accompagnement des observateurs officiels d'arbitres du District).

Projets

- Mise en ligne de l'annuaire des arbitres ;
- Tutorat / et organisation des référents ;
- Création de la Commission de Détection, Recrutement et Fidélisation des Arbitres ;
- Promotion de l'arbitrage féminin / Jeunes Arbitres ;
- Indemnités arbitres / Prélèvements clubs ;
- Rapport d'observation sur l'outil MYFFF ;
- Permanences CDA.

Questions/réponses

Clôture de la réunion de début de saison et pot de l'amitié.

Le PWP qui sera diffusé, est présenté, quelques légères modifications sont apportées. Toute la logistique est prête, les rôles et missions de chacun ont été définis. Michel ABED et Aurélien FAIVRE ont préparé les cartons (haut survêtement et écusson officiel).

Patrick LHERMITE, Président de la CRA, a répondu favorablement à notre invitation.

PRESENTATION DU RI 2018/2019

En vue de la préparation du Comité de Direction du 5 septembre 2018, Nicolas DENNIELOU présente le projet de RI et ses annexes pour la saison 2018/2019. L'avis consultatif de la CRA a été rendu le 22 août 2018, les observations ont été intégrées.

Après lecture et échanges, le RI est validé à l'unanimité des membres présents. Sa publication officielle sur le site internet du District interviendra le 6 septembre 2018.



POINT CALENDRIER

Les prochaines échéances sont programmées comme suit :

- Réunion de début de saison : **25/09/18** ;
- Entretiens pour formation initiale n°1 : **06/09/18** ;
- Test physique et perfectionnement Arbitres D1,D2,AA+JAD : **09/09/18** ;
- Entretiens pour la formation initiale n°1 : **13/09/18** ;
- Test physique et perfectionnement Arbitres D3,D4 et DIV : **16/09/18** ;
- Réunion Futsal : **20/09/18** ;
- CDA plénière : **le 25/09/18** ;
- Formation initiale n°1 : **122-23-29-30/09/18** ;
- CDA plénière : **25/09/18** ;
- Réunion Futsal : **27/09/18** ;
- Formation continue : **27/09/18**.

PERMANENCES

Reprise des permanences pour échanger et renseigner les arbitres.

Un membre les accueillera le mardi de 20h à 21h30 toutes les deux semaines.

Le planning est le suivant :

- 11 septembre
- 25 septembre
- 09 octobre
- 23 octobre
- 06 novembre
- 20 novembre
- 04 décembre

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Après un tour de table, la séance est levée à 23h30.

PROCHAINE SEANCE FIXEE AU MARDI 25 SEPTEMBRE A 20H00

Le Secrétaire Général

Nicolas DENNIELOU

Le Président

José DIAS